

Éducation et politique *

par le Recteur Jean Capelle



Au cours de la décennie qui sert de cadre aux réflexions de ce livre, j'ai été successivement directeur général au Ministère, professeur d'université et parlementaire. Ces trois expériences confirment à la fois la nécessité d'une politique de l'éducation et la difficulté d'en faire embrasser la synthèse au niveau de la responsabilité politique.

Chacun admet que la société évolue vite et que, par conséquent, le système éducatif doit changer. Et c'est à qui lui reproche son passéisme et son insularité sociale.

Mais quand il faut agir et rénover, la création se révèle beaucoup moins facile que la critique, et les invocations adressées à la déesse Imagination, depuis 1968, par les apôtres de la contestation ou les mages de la politique, ne semblent pas avoir été entendues.

Pourtant le Ministère de l'Éducation, autrefois nationale, est depuis la fin de la dernière guerre en état permanent de gestation réformatrice; cela devrait le laver de l'accusation de sclérose si le souci du changement se traduisait par un plan cohérent, répondant à une politique sociale précise, et non remis en cause suivant les préférences personnelles des Ministres successifs.

La demande spontanée pour plus d'éducation et pour l'accès massif aux études supérieures, beaucoup plus que la poussée démographique de l'après-guerre, a posé à l'Éducation nationale d'énormes problèmes.

En même temps les sciences progressaient, les techniques évoluaient, le niveau de vie s'élevait et les exigences sociales autant que techniques, en changeant de dimension, changeaient aussi de qualité.

* *Éducation et politique*, par Jean Capelle, Presses Universitaires de France, Collection « SUP », 264 p., 32 F.

Pour préparer les jeunes à cette situation, il fallait un programme de constructions et une politique de l'éducation. Un effort considérable a été fait en matière de constructions scolaires; mais on n'a pas su définir une politique de l'éducation. Beaucoup de béton et peu de prévision, voilà en termes caricaturaux, pourquoi, malgré des efforts sans précédent, des occasions ont été manquées.

Si l'afflux des jeunes vers les études traduisait le désir d'accéder à une fonction sociale enviable, les motivations de leurs choix étaient souvent confuses.

Or c'est seulement en période de pénurie d'agents qualifiés et de cadres que la promotion anarchique, par la voie de l'éducation, peut donner satisfaction aux espoirs de la jeunesse.

Mais quand la pénurie est résorbée, l'ajustement entre l'offre et la demande doit être orienté par l'information et par la connaissance des aptitudes, à la lumière d'une prévision exploitée avec souplesse et prudence. C'est dire la nécessité d'une *politique de l'éducation*.

Le mot « politique » a une signification toute différente selon que l'on évoque *la politique* ou *une politique*.

La politique est le jeu plus ou moins personnel dans lequel s'expriment les ambitions ou les préférences des élus et de leurs correspondants: elle intervient au niveau des modifications sectorielles et des problèmes individuels ou locaux; ses dimensions temporelles et géographiques sont courtes. C'est ainsi qu'en 1963 M. Fouchet, Ministre de l'Éducation nationale avait, comme idée maîtresse, la suppression de la propédeutique, tandis que M. Pompidou, Premier Ministre, considérait comme une nécessité majeure le rétablissement de la session de septembre pour le baccalauréat. *Une politique* c'est un programme cohérent et prospectif servant de guide à un ensemble d'actions; elle se projette loin dans le temps; elle requiert synthèse et engagement. L'Éducation nationale sous l'effet d'influences dispersées et, plus particulièrement depuis 1968, des luttes idéologiques, a été, volens nolens, plongée dans la politique. Mais on ne peut pas dire, en dépit de la déclaration d'intention qui figure dans les premières lignes de la loi d'orientation du 12 novembre 1968, que son évolution exprime une politique.

La synthèse d'une politique ne manque pas de matériaux: réflexions de nombreux maîtres, expériences pédagogiques, données sociales et économiques. Ce qui lui fait surtout défaut, c'est la définition d'une finalité.

Les efforts et les lacunes qui ont marqué

la période allant de 1963 à 1973 servent dans mon livre « Éducation et Politique » d'illustration à la recherche des éléments de cette finalité.

Les réflexions correspondantes portent sur l'intérieur et l'extérieur du système scolaire : la relation pédagogique et la relation sociale.

Relation pédagogique

Trois ordres de préoccupations apparaissent sous cette rubrique : les programmes, les méthodes, la déontologie.

Les programmes diffèrent selon que l'on considère la formation générale ou la formation spécialisée (désintéressée au niveau supérieur, ou professionnelle à tous les niveaux).

La formation générale se présente d'abord sous la forme d'un programme éducatif garanti à tous jusqu'à 16 ans et que la grande majorité des familles souhaite voir se développer au moins jusqu'à l'âge du baccalauréat.

L'enseignement général a un double but :
a. faire acquérir des *moyens d'expression* (maîtrise de la langue maternelle, apprentissage d'une ou plusieurs langues étrangères, connaissance des mathématiques, expression artistique),

b. dispenser les *connaissances* permettant au futur citoyen de s'intégrer à la vie de la communauté en respectant les valeurs fondamentales qui régissent la solidarité des hommes.

Ces connaissances appartiennent à trois domaines : la civilisation, l'écologie, la technologie.

Cette double mission de l'enseignement général appelle une actualisation permanente, portant sur le contenu et sur les méthodes ; mais les actions correspondantes ont été trop souvent ponctuelles alors qu'elles devraient être cohérentes avec une construction, mystérieuses alors qu'elles devraient être comprises par la conscience de l'opinion. Ces critiques s'appliquent aux initiatives prises ces dernières années, pour une « modernisation » faite d'innovations aventureuses en mathématiques, de relâchement en français et d'abandon en latin.

Elles se complètent par un vœu constructif : les disciplines traditionnelles devraient être reconstruites à partir du souci de les centrer sur les besoins de l'élève pour chacun des trois domaines de connaissance assignés à l'enseignement général. Sur ce point, le champ est encore ouvert à la recherche et à l'expérience.

En particulier, au niveau de l'enseignement obligatoire qui, sous sa forme trop uniforme et scolaire décourage près du quart de chaque génération d'adolescents, il faudrait introduire comme faisant partie intégrante de la formation générale, l'expression artistique, la maîtrise des gestes, le sens de la construction, la pratique des sports, bref tout l'éventail, encore incomplètement exploité et souvent injustement dédaigné, des applications concrètes des goûts et des aptitudes. Pour la mise en œuvre des programmes, les méthodes pédagogiques ont aussi des progrès à faire compte tenu de l'introduction sur le « marché » de l'enseignement, de ces puissants instruments que sont les machines pédagogiques et les MEDIA dans leur ensemble.

Mais la tentation de la facilité, et le goût de l'indépendance chez les jeunes, ont orienté la relation pédagogique vers une voie dangereuse, celle qui, sous prétexte de démocratisation, tend à substituer l'anarchie à la directivité, la suppression du contrôle aux notes et aux examens, le diplôme automatique au diplôme mérité.

Une autre tentation, parée du droit à la liberté de l'information, est celle qui introduit les luttes politiques dans les enceintes scolaires et universitaires et, avec elles, des formes variées d'endoctrinement sectaire accompagné parfois de propagation du vice et même de « terrorisme » selon des méthodes qui ont illustré certains campus.

Au nom des « franchises universitaires », privilège dont les universitaires citoyens comme les autres n'avaient nul besoin, on a sapé le principe de laïcité pourtant inscrit dans la Constitution, et dont le respect avait assuré la paix dans les enceintes de l'enseignement.

Les abus dont nous avons été les témoins, et dont les flambées sont toujours susceptibles de surgir des cendres, à la merci d'un incident, appellent une réflexion et des décisions sur le besoin d'une déontologie de la relation enseignants-enseignés.

Relation sociale

L'action éducative ne peut plus être confinée dans l'espace scolaire. Déjà elle est profondément modifiée par la pression multiforme des informations extérieures.

L'articulation entre l'école et la société doit imprégner les actions d'amont (éducation générale et formation initiale) et les actions d'aval (insertion de chaque jeune dans la vie active).

A l'amont, l'obligation scolaire s'adresse

aux familles mais engage surtout l'État responsable de veiller à ce que chaque enfant puisse recevoir l'enseignement le mieux approprié à ses possibilités.

Au delà de l'obligation scolaire se situe un choix complexe d'études ou de formations professionnelles aux ambitions finales très diverses en nature et en niveau. Comment présenter ce choix en toute équité, à la foule des jeunes ? Comment traduire le souci de justice ? Dans la course aux ambitions de la vie, que signifie l'égalité des chances ? Pour certains c'est l'égalité au départ, et que le meilleur gagne ! Pour d'autres, c'est l'égalité à l'arrivée, chacun ayant un même droit au succès !

Quelles que soient les utopies, la réalité s'impose ; les individus se révèlent inégaux, dans leurs aptitudes initiales, dans leur cheminement scolaire ; les tentatives d'égalisation qui s'expriment par le « tronc commun » ou par les déclarations anti-élitistes, ne peuvent avoir d'autre effet que de favoriser une médiocrité moyenne en décourageant les moins doués pour l'abstraction et en ralentissant le développement — particulièrement précieux — des plus doués.

Or il faut déboucher sur la dure compétition de la vie. Cette obligation appelle une préparation technique et une préparation psychologique.

La préparation technique, c'est la prévision de l'évolution de l'emploi ; c'est aussi l'adoption d'un type de formation qui évite la spécialisation étroite et favorise l'adaptabilité, c'est-à-dire la capacité d'assimiler l'évolution des applications de la science et des méthodes de production.

La préparation psychologique, c'est une offensive contre les préjugés qui enferment les savoir-faire professionnels dans des hiérarchies rigoureuses et font peser sur l'enseignement technique, désormais si proche des sciences, un dédain à tous égards injustifié.

La cohérence de ces divers problèmes relève d'une politique de l'éducation qui reste à construire. Il serait difficile d'admettre que la « déscolarisation », au sens radical où l'entend Yvan Illich, soit une solution pour notre société ; mais nous pensons que l'éducation doit être « transcolarisée » c'est-à-dire étroitement associée aux responsabilités de la vie, au point que, une fois atteint l'âge de la majorité civique, la distinction entre l'étudiant et le travailleur s'estompe, les adultes devenant simultanément travailleurs et étudiants, grâce à la « récurrence » encouragée par la loi.